

Réunion du Comité de Pilotage du 20 janvier 2022

Compte-rendu de la réunion

Site Natura 2000 FR2410016

“Lac de Rillé et forêts voisines d’Anjou et de Touraine”



Ce compte-rendu ne prétend pas à l'exhaustivité. Il vise à reprendre les principales interventions, remarques et discussions des intervenants et des membres du Comité de pilotage, sur la base de prises de notes réalisées durant la réunion.

Personnes présentes :

Nom Prénom	Structure
BELLAYER Patrick	OFB 37
PRIOUL Mathis	CPIE Touraine Val de Loire
RIQUET Olivier	PNR Loire Anjou Touraine
BARANGER Benoît	CCTOVAL/Mairie de Bourgueil
VIGNAUD Laurent	Sous-préfecture de Chinon
MARTINEAU Audrey	Chambre d'Agriculture 37
DEFORGES Elodie	Fédération de pêche 37
BARAT Flore	FNSEA 37
BOULET Léo	DREAL CVL
ORTS Angélique	Pour la mairie de Moulherne et la CA de Saumur
BOISSEAU Olivier	Comité départemental de course d'orientation 37
PONCET Armelle	Mairie de la Breille-les-Pins
PENHOAT Annie	DDT 49
DE LA SAYETTE	Syndicat des propriétaires forestiers 49
BOUCHER Yves	Mairie de Brain-sur-Allonnes
NION Pierre	Mairie de Benais
BLANCHARD Patrick	CRPF Pays de la Loire
BAETA Renaud	CAUDALIS
ROCHIER Damien	LPO Anjou
LESAGE Bruno	OFB 37
LAUER Marine	CRPF IDF CVL
HASCOET Christine	Mairie de Restigné
DESCHAMPS Emilie	OFB 37
PELLE Gilles	Mairie de Bourgueil
DELALEU Clément	LPO CVL
ROCHE Jean-Baptiste	SMBAA
LICHERON Vincent	LPO CVL
GRIMAULT Christian	SYDEVA
PRESENT Julien	LPO CVL
ELOY Thierry	Mairie de Mazières-de-Touraine
JEMIN Jean-Jacques	CRPF PDL
DUPONT Xavier	Mairie de Rillé
LEDUC Manon	LPO CVL
BERTIN Guy	Mairie de Neuillé
BOUCHER Laurent	CPIE Touraine Val de Loire
LARVOR Isaël	DREAL PDL
PINARD Pascal	DDT 37
STARC-BERNARD Laetitia	DDT 37
VERCRUYSSÉ Rémi	CA Saumur Val de Loire
SARDIN Maud	CCTOVAL
DESVAUX Lucie	CCTOVAL

Personnes excusées :

Nom Prénom	Structure
FENEON Stéphanie	Fédération de pêche 49
CRESPO Thierry	ANPERS TOS
LECLOUX Yvan	Mairie de la Pellerine
PELLE Anaïs	CC Beaugois-Vallée
BAROT Benoît	Mairie de Cléré-les-Pins
ROIRON Pierre-Alain	Mairie de Langeais
OTTO-BRUC Cécile	CEN CVL
LE DORVEN Géraud	Mairie de Gizeux
COUSSEAU Armelle	Mairie de Langeais

Au regard du contexte sanitaire, la présente réunion se tient en visio-conférence TEAMS.

Nous tenons à remercier Mme Armelle PONCET, maire de la commune de la Breille-les-Pins, pour avoir initialement accepté d'accueillir la réunion du COPIL au sein de sa commune.

Nous remercions également les membres du comité de pilotage pour leur présence fidèle dans ce contexte dématérialisé.

I. Introduction de M. BARANGER

M. Benoit BARANGER, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour cette réunion. Il remercie les membres du Comité de Pilotage pour leur présence nombreuse à cette réunion en format "dématérialisé". Il rappelle combien la réunion annuelle du Comité de Pilotage constitue un temps fort d'échanges pour la vie de l'animation du site Natura 2000.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Ouverture de séance par M. Baranger, président du COPIL
- Point sur la nouvelle organisation de l'animation Natura 2000
- Bilan de l'animation 2021 : les projets et éléments clefs de l'année
- Résultats des prospections ornithologiques 2021 : *LPO Centre-Val de Loire / LPO Anjou*
- Présentation du projet d'étude scientifique ornithologique au lac de Rillé : *Renaud Baeta (Caudalis)*
- Autres actions/projets clefs prévus pour l'année 2022

II. Retour sur la nouvelle organisation de Natura 2000

La Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) a en charge la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » depuis juillet 2017.

L'équipe du service Environnement de la CCTOVAL s'est étoffée en 2021, au regard de la volonté politique locale forte et de la prise de nouvelles compétences.

Un ETP entier est conservé pour l'animation du site Natura 2000, mais est partagé en 2 mi-temps. Maud SARDIN co-anime désormais ce travail avec Lucie DESVAUX. Une répartition claire des missions a été installée.

III. Bilan de l'animation 2021

1. L'animation forestière

L'animation menée en forêt privée s'inscrit dans la continuité des actions menées les années précédentes.

Les contacts avec les propriétaires privés restent difficiles à créer : les **courriers mutualisés** avec le CRPF Ile de France – Centre Val de Loire n'ont que peu de succès et les **réunions de terrain** attirent relativement peu de propriétaires. Nous souhaitons toutefois continuer à proposer ce format de rencontres car elles mobilisent, à chaque fois, de nouveaux propriétaires.

D'autres formats d'animation/contacts sont proposés pour 2022 afin de susciter un nouvel élan d'intérêt auprès des acteurs de la forêt et de renouveler les opportunités d'échanges. Un focus sera ainsi particulièrement mis sur **les exploitants/coopératives forestiers du territoire** et sur le contact

des propriétaires présentant des « parcelles à enjeux forts » au regard des prospections scientifiques récentes.

Marine LAUER (CRPF IdF CVL) précise qu'après un fort accompagnement de la CCTOVAL par le CRPF sur les trois premières années, l'appui va être réduit en 2022 (au regard de leurs moyens humains). Toutefois, une dynamique a été lancée, et il est important que les échanges continuent. **Les animatrices informeront le CRPF lorsque des partenariats avec les propriétaires se développeront.**

Pascal PINARD indique que la DDT d'Indre-et-Loire a des contacts privilégiés avec les propriétaires forestiers, notamment par l'intermédiaire de la chasse et des contrôles des documents de gestion. Il préconise d'**engager un vrai travail partenarial avec la DDT 37 pour créer du lien avec les propriétaires.**

Contrats forestiers Natura 2000

En 2021, la question de l'accessibilité aux contrats forestiers a été clarifiée. Cet outil étant prédominant dans l'animation Natura 2000, il était important que l'on puisse y accéder.

A l'heure actuelle, **les contrats sont possibles en région Pays-de-la-Loire avec une enveloppe financière disponible et des barèmes opérationnels. En Centre-Val de Loire, ils sont possibles mais l'absence de barèmes rend leur accès difficile.** Lucie DESVAUX alerte les services de l'Etat sur la difficulté d'animer un site essentiellement forestier sans cet outil. De plus, les contrats et chartes forestiers restent pour l'instant peu attractifs ou rassurants pour les propriétaires.

Pascal PINARD (DDT 37) confirme la récurrence des problèmes posés par l'absence de barèmes en région Centre-Val de Loire, résiduelle depuis plusieurs années déjà.

Patrick BLANCHARD (CRPF Pays de la Loire) rebondit sur la **difficulté d'avoir la confiance des propriétaires**, d'autant plus qu'ils n'ont pas l'habitude de travailler avec la CCTOVAL.

Leo BOULAY (DREAL Centre Val de Loire) indique que **le prochain transfert des compétences Natura 2000 à la Région crée un manque important de visibilité** sur l'accompagnement de ces demandes. Un étudiant stagiaire à la DREAL en 2021 a réalisé un travail sur les contrats et les chartes Natura 2000 (pas sur les barèmes). Ce travail pourra être transmis à la CCTOVAL pour information.

A partir de mi 2022, la situation devrait se clarifier et une réponse pourra être apportée à la CCTOVAL. **Des groupes de travail pourraient être mis en place pour travailler sur les barèmes.** Lucie DESVAUX indique que la CCTOVAL répondra favorablement à la création de ces groupes de travail, qui feront écho au travail sur la méthodologie initiée avec la DREAL en 2020.

2. Animation auprès des collectivités

Au total, **onze communes ont été rencontrées en 2021**, à la suite de la proposition de la CCTOVAL en lien avec les renouvellements municipaux et l'arrivée de Maud SARDIN. De nouvelles rencontres sont toujours possibles pour les communes qui le souhaitent avec des formats adaptés aux attentes : rencontres bilatérales / interventions en conseil municipal...

En 2022, la CCTOVAL souhaite également mettre en place des **sorties de terrain pour les élus du site**, et travailler à la **création d'une exposition mobile** sur le site Natura 2000 (disponible en 2023). Ceci fait écho à la demande des communes qui souhaitent avoir plus accès aux outils de communication Natura 2000.

3. Communication

Via ce point, Maud SARDIN revient sur l'importance du travail de communication au cœur de la dynamique d'animation territoriale Natura 2000. Il s'agit, de surcroît, d'une attente forte des élus et acteurs locaux à pouvoir avoir accès à une information régulière et transparente sur l'animation Natura 2000 locale.

Pour y répondre, ce travail a été bien poursuivi en 2021, avec notamment la création d'un flyer "Chartes et contrats", la refonte de la newsletter et sa mise en route trimestrielle, ainsi que la reprise d'interventions lors d'événements locaux. **Les collectivités peuvent toujours nous solliciter pour participer à des événements ou organiser des sorties.**

En 2022, d'autres outils seront développés et d'autres acteurs seront sollicités afin de continuer à créer des échanges autour des thématiques liées à Natura 2000 : un focus sur les associations et activités de loisirs présentes sur le site sera fait au cours de cette année.

Nous rappelons que le site internet dédié à nos actions Natura 2000 est un outil privilégié pour en suivre les actualités : <http://lac-rille-forets-anjoutouraine.n2000.fr/accueil> et qu'il est toujours possible de recevoir la newsletter en s'inscrivant à natura2000@cctoval.fr

4. Accompagnement des projets et évaluation environnementale

Une douzaine de projets ont été accompagnés cette année. **La démarche se développe bien** sur le territoire, que ce soit à travers les échanges avec les DDT ou directement avec les propriétaires. **Nous devons toutefois continuer à optimiser et travailler sur le partage d'informations/de données** entre les services de l'Etat, les CRPF, les associations naturalistes et la CCTOVAL.

IV. Résultats des prospections ornithologiques 2021

Clément DELALEU et Manon LEDUC, chargés d'études à LPO Centre Val de Loire prennent la parole pour présenter les suivis réalisés cette année.

- **Héronnière de Rillé** : Une nouvelle fois cette année, les comptages y sont très difficiles (problèmes d'accessibilité liés aux hauts niveaux d'eau), les résultats obtenus sont plutôt des estimations. Pas de reproduction de grande aigrette, au moins 2 reproductions d'aigrette garzette, 1 nichée de héron pourpré et 1 héron cendré en position de couveur. La présence d'un **bihoreau gris** est à surveiller.
- **Blongios nain** : 3 individus adultes observés à Rillé dont **un couple** ayant mené **3 jeunes** à l'envol.

Gilles PELLE (association SBLATN) demande si la nouvelle **tour d'observation à Rillé** risque d'avoir un **impact sur le Blongios nain**.

Lucie DESVAUX répond que le couple nidifie dans des endroits différents chaque année, donc qu'il pourra potentiellement nicher ailleurs. Cependant, il a été convenu avec la DDT que **l'année 2022 serait une année "test", avec un suivi prioritaire de l'espèce**.

Xavier DUPONT (maire de Rillé) ajoute qu'elle aura sûrement un faible impact, car l'oiseau était présent alors qu'il y avait déjà des nuisances (parking, pêcheurs, roselière de faible surface).

- **Cigogne noire** : L'espèce a été cette année encore **repérée dans le secteur de Mazières-de-Touraine/Cléré-les-Pins/Avrillé-les-Ponceaux**, à trois reprises.

Ce secteur comportant essentiellement des propriétés privées, il est peu accessible. Aucun nid n'a été localisé. Les animatrices effectuent actuellement un **travail d'animation auprès des propriétaires du secteur pour pouvoir obtenir les autorisations de prospecter certaines parcelles**.

Côté Anjou, Damien ROCHIER (LPO Anjou) informe de **la découverte fortuite d'un nid volumineux** au grès des prospections sur le pic cendré. D'après un riverain, il aurait été occupé il y a 5 ans par un couple de Cigogne noire. Il a été estimé par la LPO qu'il n'avait pas été fréquenté depuis au moins 2 ans. De plus, la découverte d'une exploitation de terre de bruyère sur la parcelle laissait à penser que les arbres allaient être abattus dans l'année.

Patrick BELLAYER (OFB) rappelle que les localisations précises des nids ne doivent pas être rendues publiques, afin d'assurer la quiétude des espèces.

Sur une question de Renaud BAETA, Pascal PINARD indique que le propriétaire de la parcelle abritant le nid a dû être informé par la DDT. Il rappelle que **la destruction ou le dérangement d'une espèce protégée est sévèrement puni par la loi quand l'intentionnalité est prouvée**. Néanmoins, un nid sur un arbre isolé est vulnérable, il faut mener une animation concertée auprès des propriétaires afin d'assurer la préservation des alentours.

Damien ROCHIER ajoute que la question de l'information des propriétaires est vraie pour tous les oiseaux protégés et tout à fait cruciale. Il rapporte toutefois qu'il est parfois difficile de vérifier la donnée, surtout lorsqu'il s'agit (comme ici) d'éléments rapportés.

Patrick BLANCHARD complète en indiquant que les propriétaires ne peuvent être experts de la biodiversité, et qu'il **faut favoriser le porté à connaissance via l'animation Natura 2000**. Ceci est d'ailleurs une réflexion soutenue lors de la révision du schéma de gestion des bonnes pratiques sylvicoles en région Pays de la Loire.

Isaël LARVOR (DREAL Pays de la Loire) : La question du porté à connaissances est primordiale. Un point va être fait en DREAL pour aider les animateurs à optimiser cela.

- **Balbuzard pêcheur** : L'espèce est particulièrement en difficulté cette année sur la ZPS. Sur les 6 nids connus, **un à deux couples ont mené leur reproduction avec succès.**

En Maine-et-Loire, l'espèce a fait face à de nombreux dérangements à proximité immédiate : rave party, motocross, incendies volontaires, coupe forestière. Sur ce dernier événement, les travaux ont été interrompus, mais tardivement, et deux nids ont été abandonnés.

Damien ROCHIER insiste donc sur la **nécessité d'informer les propriétaires autour des nids, en définissant un rayon pour chaque espèce.** Il souligne le travail partenarial avec la mairie de la Breille-les-Pins, qui a placé des barrières pour limiter le motocross. Armelle PONCET (mairie de la Breille-les-Pins) ajoute que la mairie reste à disposition pour aider, et qu'il faut continuer à garder ce lien de proximité et de confiance.

Lucie DESVAUX indique que les animatrices travailleront à la définition d'un rayon et d'un protocole de communication aux propriétaires avec la LPO Anjou.

A noter : Certains nids étant situés sur des pylônes électriques, **RTE devra être invité aux prochains comités de pilotage.**

- **Pic cendré** : Pour cette 3e année de prospection, toujours **aucun contact de l'espèce** sur les mailles prospectées. Toutefois, ce travail s'inscrivait dans une démarche régionale et a quand même permis d'avancer sur la connaissance d'autres espèces et des milieux favorables aux pics.
- **Fauvette pitchou** : 1ère année de prospection pour l'espèce depuis les inventaires menés en 2010-2011. Certains secteurs pré-identifiés se sont révélés défavorables (landes complètement refermées), mais **24 à 25 couples** ont tout de même été localisés, la plupart en Maine-et-Loire (nombre probablement sous-estimé du fait du protocole et de difficultés d'accès). **L'identification de secteurs de landes intéressants va permettre d'enclencher une animation territoriale auprès des propriétaires en 2022.**
- **Autres espèces** : Première notification d'un aigle botté sur le site : il sera ajouté au FSD dès sa prochaine réactualisation.

V. Projet d'étude scientifique sur le site du lac de Rillé

Lors du dernier COPIL (février 2021), des inquiétudes sur le déclin des populations des oiseaux du site du lac de Rillé ont été particulièrement manifestées. Pour y répondre, la CCTOVAL a travaillé pour lancer une étude spécifique en 2022. La LPO Centre-Val de Loire et Caudalis ont été retenus pour cette étude.

Renaud BAETA (Caudalis) prend la parole afin de présenter les enjeux et objectifs de ce projet. L'étude débute tout juste, il s'agit ainsi principalement d'informer les membres du Comité de Pilotage de ce qui est engagé, en réponse aux demandes du précédent COPIL.

Renaud BAETA rappelle que le site est reconnu et classé en ZNIEFF, et qu'il remplit de nombreux services : biodiversité, loisirs, pêche, irrigation, etc.

L'objectif premier de l'étude vise à identifier **précisément l'évolution des tendances des populations d'oiseaux du site, en analysant des données avifaunistiques locales recueillies sur les 40 dernières années.**

Des analyses statistiques spécifiques seront réalisées afin de poser un état des lieux clair sur l'évolution des populations en fonction, d'une part, **de leur phénologie** et d'autre part, compte tenu **des grands événements socio-écologiques du site** (niveaux d'eau, qualité d'eau, activité de pêche...) Les résultats seront disponibles à l'automne 2022.

Sur une question d'Olivier RIQUET (PNR Loire Anjou Touraine), M. BAETA précise qu'il n'y aura pas de terrain cette année, mais seulement une analyse statistique historique. Des phases de terrain pourront être envisagées les prochaines années en fonction des résultats obtenus et des hypothèses formulées.

Renaud BAETA et Vincent LICHERON (LPO) remercient la CCTOVAL pour sa réactivité et se réjouissent de cette étude qui constitue une bonne avancée et une continuité au travail de terrain de la LPO.

VI. Autres actions/projets prévus pour 2022

- **Une animation territoriale renforcée** : Comme évoqué précédemment, il est prévu en 2022 de renforcer l'animation territoriale auprès des propriétaires de parcelles situées dans les secteurs à enjeux, identifiés par les récents inventaires : secteurs à Cigogne noire, forêts de feuillus favorables aux pics, landes favorables à la Fauvette pitchou...
- **Animation agro-environnementale et concours des prairies fleuries** : Olivier RIQUET (animateur du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer") souhaite lancer, en partenariat avec la CCTOVAL, le **concours prairies fleuries** en travaillant à une échelle élargie du site Natura 2000 Changeon-Roumer, en incluant notamment des communes comme Rillé ou Hommes. Ceci permettra de **sensibiliser à la biodiversité** mais aussi de **mieux comprendre les enjeux agronomiques et pédologiques sur ces sites**. Cela sera également un bon préambule afin de réfléchir aux suites à donner après le renouvellement de la PAC : mise en place d'un Plan Agro-Environnemental et Climatique ?
- **ENS Pincemaille** : Un projet de classement **Espace Naturel Sensible au lac de Pincemaille** est actuellement à l'étude au Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Pascal PINARD rappelle également que le ministère a relancé la **Stratégie d'Aires Protégées (SAP)** et que la DDT 37 est engagée activement dans ce travail en 2022. **Plusieurs sites potentiels sont identifiés sur le site Natura 2000**, notamment le lac des Mousseaux à Rillé. La liste sera finalisée dans les prochains mois et permettra de mettre en œuvre de nouveaux moyens de protection (la DDT 37 demeure à l'écoute de propositions pertinentes).

Xavier DUPONT demande si des moyens financiers et régaliens en découleront. Laetitia STARC-BERNARD (DDT 37) répond que cela dépendra de la nature de la protection (réserve naturelle régionale, arrêté de protection de biotope, etc.).

Patrick BLANCHARD informe qu'en Pays de la Loire, l'accent a été mis sur des outils à faibles contraintes réglementaires, comme les ORE (obligations réelles environnementales).

En l'absence d'autres questions/remarques complémentaires, Lucie DESVAUX, Maud SARDIN et Benoit BARANGER clôturent la séance en remerciant les participants pour leur présence et les échanges très intéressants.

Lucie DESVAUX et Maud SARDIN restent à votre disposition pour toute information.

Lucie DESVAUX / Maud SARDIN

Animatrices Natura 2000

natura2000@cctoval.fr

07.57.53.08.38 / 07.86.94.29.25

